



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AVRIL 2021



Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge tenue le 12 avril 2021 à 17 h 43, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, à laquelle sont présents les conseillères et conseillers suivants, Mme Karine Bélisle, Mme Carole Panneton, Mme Andrée Rancourt, M. Denis Brabant, M. Robert Lambertz et M. Alain Otto.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Denis Charette.

La directrice générale et greffière par intérim, Mme Lucie Bourque, est également présente.

Conformément à la directive gouvernementale liée à la COVID-19, la séance extraordinaire a lieu à huis clos.

OUVERTURE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 17 h 43. M. Denis Charette, maire, constate la régularité de la séance étant donné que tous les membres du conseil y participent et renoncent à l'avis de convocation conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*.

153/12-04-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Karine Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la directrice générale et greffière par intérim, à savoir :

- 1. OUVERTURE**
 - 1.1 Ouverture de la séance
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 2. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - 2.1 Aucun
- 3. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**
 - 3.1 Adoption du Règlement numéro 2021-410 décrétant l'acquisition de machineries lourdes, incluant les équipements, et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts
- 4. CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**
 - 4.1 Octroi de contrat dans le cadre de l'appel d'offres public regroupé pour des services de contrôle des matériaux
- 5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**
 - 5.1 Extension de la protection de la couverture erreur et omission aux membres non élus du conseil d'administration de la Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK)
 - 5.2 Contrat de surveillance des travaux d'infrastructures sur la montée Alphonse et les rues Labelle Nord et Boileau
 - 5.3 Écocentres de Rivière-Rouge - Signature de l'entente de partenariat avec l'Action Bénévole de la Rouge
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 6.1 Aucun



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AVRIL 2021

7. TRAVAUX PUBLICS

- 7.1 Patrouille verte 2021 - Subvention Tricentris
- 7.2 Mise à niveau de l'usine d'eau potable – Étude avantages-coûts - Mandat professionnel à une firme d'ingénieurs

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Aucun

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE

- 9.1 Aucun

10. DIVERS

- 10.1 Aucun

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

154/12-04-2021

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-410 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DE MACHINERIES LOURDES, INCLUANT LES ÉQUIPEMENTS, ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN ASSUMER LES COÛTS

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par Mme Andrée Rancourt lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 avril 2021;

CONSIDÉRANT que l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, son mode de financement ont été précisés par la greffière et directrice générale adjointe, Mme Lucie Bourque, précisant qu'aucun changement n'a été apporté au règlement depuis le dépôt du projet le 6 avril 2021 par Mme Andrée Rancourt, le tout conformément à l'article numéro 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Carole Panneton
Et résolu à la majorité :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter le Règlement numéro 2021-410 décrétant l'acquisition de machineries lourdes, incluant les équipements, et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts.

Que le Règlement numéro 2021-410 soit joint aux présentes pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Le conseiller, M. Alain Otto demande le vote.

MEMBRES	POUR	CONTRE
Denis Charette		
Karine Bélisle	1	
Denis Brabant	1	
Robert Lambertz	1	
Alain Otto		1
Carole Panneton	1	
Andrée Rancourt	1	
TOTAL	5	1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AVRIL 2021

Le texte intégral du Règlement numéro 2021-410 décrétant l'acquisition de machineries lourdes, incluant les équipements, et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts est reproduit au livre des règlements.

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

155/12-04-2021

OCTROI DE CONTRAT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC REGROUPE POUR DES SERVICES DE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX

CONSIDÉRANT que la Ville de Rivière-Rouge participe à l'appel d'offres public regroupé pour des services de contrôle des matériaux lancé par la MRC d'Antoine-Labelle, pour ses projets suivants :

- Un nouveau réseau de drainage et trottoir sur la rue L'Annonciation Nord
- L'aménagement d'un nouveau terrain de tennis double (incluant le paysagement et la clôture)
- Les travaux d'infrastructures sur la montée Alphonse, les rues Labelle Nord et Boileau

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 15 mars 2021;

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport de la secrétaire du comité de sélection daté du 18 mars 2021 et de son amendement daté du 22 mars 2021;

CONSIDÉRANT que la soumission de Groupe ABS inc. est jugée conforme et a obtenu le meilleur pointage final;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Karine Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

D'octroyer à Groupe ABS inc. le contrat relatif au contrôle des matériaux pour les projets suivants :

- Nouveau réseau de drainage et trottoir sur la rue L'Annonciation Nord au montant total de 6 799,40 \$ plus les taxes applicables (montant net de 7 138,52 \$);
- Aménagement d'un nouveau terrain de tennis double (incluant le paysagement et la clôture) au montant total de 6 488,30 \$ plus les taxes applicables (montant net de 6 811,90 \$)
- Travaux d'infrastructures sur la montée Alphonse, les rues Labelle Nord et Boileau pour un montant total de 17 028,33 \$ plus les taxes applicables (montant net de 17 877,62 \$)

dans le cadre de l'appel d'offres public regroupé pour des services de contrôle des matériaux lancé par la MRC d'Antoine-Labelle pour les prix unitaires soumis, conditionnellement à la confirmation des aides financières demandées pour chacun des projets.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

156/12-04-2021

EXTENSION DE LA PROTECTION DE LA COUVERTURE ERREUR ET OMISSION AUX MEMBRES NON ÉLUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSERVOIR KIAMIKA (SDRK)

CONSIDÉRANT que la SDRK possède déjà une couverture d'assurance erreur et omission avec la compagnie Ultima pour les membres élus de la Ville de Rivière-Rouge siégeant sur le conseil d'administration de la SDRK;

CONSIDÉRANT que la SDRK assurait les membres non élus de son conseil d'administration par le biais de la compagnie BFL Canada qui n'offre plus ce service à compter du 1^{er} avril 2021 et que les membres du conseil d'administration de la SDRK non élus ne sont plus couverts depuis cette date;



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AVRIL 2021

CONSIDÉRANT la soumission reçue d'une autre compagnie d'assurance dont la prime représente le triple de la somme défrayée par la SDRK;

CONSIDÉRANT que la Mutuelle des Municipalités (MMQ) accepte d'étendre la protection de la couverture d'erreur et omission aux membres non élus du conseil d'administration de la SDRK sous réserve d'acceptation par résolution de ce point par la Ville de Rivière-Rouge;

CONSIDÉRANT que les frais inhérents à cette extension seront assumés par la SDRK;

CONSIDÉRANT que la Ville de Rivière-Rouge a été informée qu'une réclamation pour erreur et omission aura pour effet d'affecter le dossier de la Ville de Rivière-Rouge;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Andrée Rancourt
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la Ville de Rivière-Rouge à confirmer l'acceptation à la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) de l'extension de la protection de la couverture erreur et omission aux membres non élus du conseil d'administration de la SDRK;

Que les frais inhérents à l'extension de la protection de couverture erreur et omission aux membres non élus du conseil d'administration de la SDRK soient assumés par cette dernière;

D'autoriser le maire et la directrice générale de la Ville de Rivière-Rouge à signer pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge les documents relatifs à l'extension de la protection d'assurance erreur et omission.

ADOPTÉE

157/12-04-2021

CONTRAT DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SUR LA MONTÉE ALPHONSE ET LES RUES LABELLE NORD ET BOILEAU

CONSIDÉRANT le projet des travaux d'infrastructures sur la montée Alphonse et les rues Labelle Nord et Boileau;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mandater un professionnel pour la surveillance desdits travaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Alain Otto
Et résolu à l'unanimité :

D'octroyer le mandat professionnel à la firme LH2 inc. - services professionnels inc. au montant total de 63 400 \$ plus les taxes applicables (montant net de 66 562,08 \$), le tout conformément à leur proposition du 6 avril 2021.

Que ladite dépense soit prise à même le règlement d'emprunt numéro 2020-389.

Que le directeur du Service des travaux publics soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution.

ADOPTÉE

158/12-04-2021

ÉCOCENTRES DE RIVIÈRE-ROUGE - SIGNATURE DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC L'ACTION BÉNÉVOLE DE LA ROUGE

Il est proposé par M. Denis Brabant
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'entente de partenariat avec l'Action Bénévole de la Rouge pour les écocentres de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AVRIL 2021

TRAVAUX PUBLICS

159/12-04-2021

PATROUILLE VERTE 2021 - SUBVENTION TRICENTRIS

CONSIDÉRANT que Tricentris offre à ses municipalités membres une subvention de 0,50 \$ par habitant permanent;

CONSIDÉRANT qu'étant donné que la Ville accepte de participer à la patrouille verte qui sera mise en place à l'été 2021;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Karine Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

De mandater la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) pour faire une demande en son nom au programme Amélioration de la performance de Tricentris et de gérer la Patrouille verte 2021 sur son territoire.

D'accepter de mettre sa subvention en commun avec les autres municipalités participantes du sud de la MRC d'Antoine-Labelle pour ce même projet.

ADOPTÉE

160/12-04-2021

MISE À NIVEAU DE L'USINE D'EAU POTABLE – ÉTUDE AVANTAGES-COÛTS - MANDAT PROFESSIONNEL À UNE FIRME D'INGÉNIEURS

CONSIDÉRANT la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) à l'effet de procéder à une étude avantages-coûts pour évaluer l'agrandissement de l'usine au site actuel ou sa construction sur un terrain sur le chemin Francisco situé hors zone inondable;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Robert Lambertz
Et résolu à l'unanimité :

D'octroyer un mandat professionnel pour effectuer une étude Avantages-coûts des deux (2) options de localisation de l'usine à la firme Équipe Laurence au montant total de 33 895 \$ plus les taxes applicables (montant net de 35 585,51 \$), le tout conformément à leur proposition du 6 avril 2021.

Que ladite dépense soit prise à même le programme TECQ 2019-2023.

Que le directeur du Service des travaux publics soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Étant donné la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, la présente séance a lieu à huis clos conformément aux directives ministérielles.

Le maire, M. Denis Charette, mentionne que la greffière et directrice générale adjointe, Mme Lucie Bourque n'a reçu aucune question concernant la présente séance.



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AVRIL 2021

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition du maire et président de l'assemblée, M. Denis Charette, la séance est levée. Il est 17 h 53.

Denis Charette
Maire

Lucie Bourque
Directrice générale et greffière par intérim

Je, Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Denis Charette, maire